

Programme de formation

CQP Cordiste – Année 2020/2021

Titre de la formation et références

Certification de Qualification Professionnelle Cordiste
(Certification de branche professionnelle CPNE conjointe du BTP)

Diplôme enregistré au RCNP - Code RNCP : 34370

Niveau : 3

Code NSF : 230m, 230r, 230s

Formacode : 22274 chantier BTP

Code CPF : 328266

Public visé

Profil :

- Tout public
- Motivé(e) par le travail physique en équipe, en extérieur ou intérieur, dans un environnement de chantier BTP, Industrie, énergie renouvelable.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Selon avis médical, certains handicaps sont compatibles avec ces activités (malentendant par exemple)

Prérequis

- Avoir 18 ans
- Etre déclaré apte médicalement à la pratique des travaux en hauteur et sur cordes.
- Posséder des aptitudes ou des compétences aux métiers manuels (maçonnerie, soudure, électricité, etc.)

Conditions d'accès et délais

- Niveau V (CAP) demandé afin d'être en capacité de suivre les cours théoriques
- Entretien obligatoire (téléphone, mail, RV) avec le responsable de formation qui peut, selon une première évaluation, tester le candidat sur le plan scolaire et pratique (RV obligatoire)
- Posséder un financement (tout renseignement sur demande au 0494752415)

M31_Prog_formationCQPCordiste_V5.docx 1

- Inscriptions possibles jusqu'à 15 jours avant l'entrée en formation (cf. calendrier annuel sur www.imsat.fr)

Equivalences

Aucune équivalence n'est envisageable mais un positionnement est possible en fonction de l'expérience professionnelle.

Objectifs de la formation :

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

- Le CQP Cordiste correspond au niveau de compétence minimum qu'un ouvrier doit maîtriser avant d'entrer dans la profession. Dans le dispositif CQP Cordiste, les exigences correspondent aux obligations du décret 2004-924 du 1er septembre 2004 et de la circulaire DRT 2005-08 du 27 juin 2005 qui précisent les conditions de la formation du personnel pour réaliser des travaux en hauteur sur cordes : (article R4323-89) pour travailler sur cordes [...les travailleurs reçoivent une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage...] Ceci est aujourd'hui complété par la note de la DGT de décembre 2019 à l'attention des donneurs d'ordre et des entreprises de travaux sur cordes. Au-delà des enjeux réglementaires et de programmation, nous voulons transmettre notre expérience aux futurs cordistes afin qu'ils puissent démarrer dans la profession avec un niveau d'opérationnalité satisfaisant au regard des tâches et de la sécurité dédiées au monde du chantier.
- Sur les bases du Référentiel Activités/Compétences (CPNE juin 2017 RNCP 2019) élaboré collégalement par la filière cordiste française, nous œuvrons pour amener nos stagiaires au premier niveau de certification qui valide les aptitudes, les connaissances et les compétences initiales indispensables à posséder pour travailler en sécurité sur cordes dans un cadre réglementaire strict.
- A ce titre, les savoirs, savoirs faire et savoirs être que doit maîtriser le candidat lors de la certification finale sont déclinés en 3 blocs de compétences :
1) techniques fondamentales de travail sur cordes et en hauteur 2) participation à l'organisation des interventions sur cordes 3) participation aux situations et/ou interventions d'urgence.

2/ Suites de parcours et les débouchés :

A l'issue de la formation et selon les statistiques nationales et locales de la filière cordiste, les personnes certifiées retournent en emploi immédiatement ou dans les 3 mois dans les domaines du BTP, de l'industrie, du spectacle/événementiel ou énergies renouvelables.

M31_Prog_formationCQPCordiste_V5.docx 2

Contenus de la formation :

Ils sont le reflet des attentes de la profession au travers du référentiel « Activités/compétences » cité ci-avant. Afin de répondre à ce dernier organisé en blocs de compétences (cf. tableau ci-après), nous proposons des contenus selon plusieurs modules de formation :

- 1) le module progression sur cordes inclut l'ensemble des techniques de déplacement en suspension et de plain-pied à l'aide d'EPI (équipement de protection individuelle), issues du monde de la montagne et de la spéléologie et adaptées au fil des ans aux milieux professionnels du BTP, de l'industrie et de l'évènementiel. Il permet au futur cordiste d'évoluer en sécurité et en autonomie dans l'ensemble des configurations de chantier qu'il peut rencontrer.
- 2) le module équipement/matelotage permet l'accès à une autonomie encadrée dans la confection des postes de travail et la sécurisation des accès.
- 3) le module sauvetage répond à l'impératif d'intervention en situations d'urgence et est directement lié à la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) intégrée au cursus Cordiste au travers du plan SSC (Sauvetage Spécifique Cordiste) pour les évacuations directes au sol.
- 4) Le module chantier d'application est une synthèse des éléments précédents avec, en complément, la réalisation de tâches professionnelles selon des consignes et des techniques précises.

La méthodologie employée est basée sur l'appropriation et l'application de procédures techniques et de sécurité, validées par la profession, issues de longues années de tests et d'expérimentation. A l'ensemble de ces modules, est intégrée une dimension théorique permettant l'élaboration d'une connaissance et savoirs généraux sur les thèmes de :

- hygiène et sécurité au travail
- réglementation des travaux en hauteur EPC et EPI
- facteur de chute
- Force de choc
- polygone des forces
- ancrages et amarrages
- forces dans les palans
- connaissances et limites d'utilisation du matériel EPI
- SST, prévention des risques et usure au travail
- les 10 commandements du cordiste

Les volumes temporels pour chaque module sont définis dans le tableau ci-après.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Les modules de formation sont régulièrement évalués afin d'entériner ou non la fiabilité et la validité des démarches pédagogiques employées ainsi que l'adéquation aux attentes individualisées des stagiaires et à leur parcours de formation.

Les séquences de formation s'élaborent à partir du référentiel activités/compétences et du référentiel d'évaluation/certification : elles se caractérisent par :

M31_Prog_formationCQPCordiste_V5.docx 3

- a) un objectif opérationnel,
- b) des modalités d'acquisition,
- c) une stratégie d'évaluation formative, un volume horaire défini.

Tout le matériel EPI (kits individuel et matériel collectif) est fourni par l'IMSAT et mis à disposition gratuitement et nominativement pour la durée de la formation. Ce matériel répond aux exigences légales de contrôle et de vérification.

Les supports physiques de formation se déclinent en infrastructures dédiées (PAH, Gymnase aménagé, SAE, falaises d'escalade conventionnées) faisant l'objet d'un dossier d'installation et d'une procédure de contrôle par une personne compétente.

Un kit numérique est également mis à disposition de chaque stagiaire sur support USB offert. Il contient l'ensemble des supports théoriques nécessaires à l'apprentissage.

La répartition des enseignements s'effectue selon environ 80% de pratique et 20% de théorie. De nombreuses situations pratiques sont abordées en lien avec la réalité du monde du chantier. Des scénarios de sauvetage sont identifiés, testés et évalués tout au long de la formation.

Une veille technologique, technique et réglementaire est effectuée en permanence et suscite de fréquentes mise à jour effectuées par le responsable pédagogique qui relaie régulièrement l'information auprès de l'équipe pédagogique.

Qualité des intervenants

Pierre Nasr 60 ans : CQP2 Cordiste, Guide de Haute Montagne, Pisteur Secouriste 2^{ème} degré, Ingénieur-Maître en Génie de l'Environnement. Responsable des Formations Hauteur (cordiste, élagage, formations courtes), Formateur, Responsable Pédagogique. Plus de trente années d'expérience de la formation dans des environnements variés et cordiste actif depuis 1988. Membre des Jurys DPMC.

Nicolas Nasr 27 ans : CQP2 Cordiste, DEJEPS Escalade Sportive, études génie civil, Formateur Cordiste. 3 ans d'expérience dans la formation cordiste. Membre des Jurys DPMC et cordiste actif depuis 2012.

Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

1/ Lieu de la formation : IMSAT

Adresse Physique :
Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

Adresse Postale :
IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

2/ Dates et volumes horaires

Date de début : cf. Calendrier des formations	Date de fin : idem
CQP cordiste	
Volume horaire total	175 h

M31_Prog_formationCQPCordiste_V5.docx 4

Volume horaire en centre de formation	175 h
Durée hebdomadaire	35 h en centre
Horaires	9h/12h – 13h/17h

3/ Nombre de stagiaires :

- 6 stagiaires pour 1 formateur

4/ Organisation de la formation :

<u>dates</u>	<u>actions</u>
< 30 jours	Entretien individuel avec test scolaire éventuel
- 30 jours	Validation des candidatures
Jour 1	Entrée en formation
Chaque semaine	Evaluation formative (pratique et théorique)
+ 2.5 semaine	Evaluation anticipée OF/DPMC
Fin de 5ème semaine	Evaluation finale DPMC et bilan formation
6 mois	Suivi stagiaire
1 an	Suivi stagiaire

DPMC = organisme certificateur OF = organisme de formation

Nous entendons par validation des candidatures, l'exploration de tous les aspects liés à la personne qui postule afin qu'elle ne fasse pas « fausse route » : motivation, niveau scolaire, aptitudes au travail manuel, autonomie et sensibilité aux notions de danger et de risque ainsi que l'expérience éventuelle de la hauteur (professionnelle et loisirs).

- Semaine type :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 9h-12h	Théorie et Pratique	Théorie et Pratique	Théorie et Pratique	Théorie et Pratique	CC* QCM
REPAS					
Après-midi 13h-17h	Pratique	Pratique	Pratique	Pratique	Examen Blanc

5/ Ruban Pédagogique et répartition modulaire :

Modules de formation		OF	Evaluation sommative en cours et fin de formation
			OF/DPMC
1	Déplacements sur cordes BC1	35h	Dont 7h EA
2	Equipement et Matelotage BC1	35h	
3	Sauvetage BC3	42h	Dont 7h EF
4	Situations de chantier BC2	35h	
5	Théorie BC transversal	28h	
TOTAL		175h	

BC = Bloc de Compétences EA = évaluation anticipée EF = évaluation finale

6/ Individualisation de la formation :

- Possibilités de valider un/ou plusieurs blocs de compétences, les adaptations de parcours, etc.

Suivi et évaluation de la formation

Afin de mesurer la qualité et l'efficacité de nos dispositifs de formation hauteur, nous avons besoin d'obtenir des retours de la part des stagiaires mais également des entreprises qui positionnent du personnel salarié et enfin des prescripteurs et des financeurs potentiels. L'information sera recueillie par le biais de questionnaires dont l'information sera traitée et utilisée lors des réunions d'équipe afin de la transformer en objectifs opérationnels et diverses mesures applicables à court terme.

Les trois questionnaires qui suivent feront l'objet des temps suivants :

- 1) Satisfaction stagiaires : distribué lors du bilan final de chaque session de formation (CQP Cordiste, CQP Technicien Cordiste et Elagage) qu'il vient compléter, il est rempli directement et récolté par le formateur présent. Il est ensuite transmis au responsable pédagogique qui se charge d'en faire la synthèse et de la transmettre à l'équipe pédagogique.
- 2) Satisfaction client : il est envoyé par mail ou courrier postal par l'assistante de direction en même temps que le dossier administratif entreprise (bilan, facture, feuille d'émargement). Les retours client sont traités de la même manière que 1.
- 3) Satisfaction financeur/prescripteur : le moment de l'envoi correspond soit au moment de la facturation, soit lors de l'envoi du bilan de formation, soit à la fin du marché public concerné. Les retours sont collectés en interne par le responsable pédagogique et traités comme ci-avant.

Les informations majeures liées à des problèmes d'organisation, d'hygiène ou de sécurité sont directement transmises à la Direction de l'IMSAT afin de valider la prise de mesures immédiates.

Nous croisons l'ensemble de ces informations avec les résultats obtenus lors des certifications (Taux de réussite aux examens).

Les formateurs étant membres des jurys au niveau national et sur les différents niveaux de certification, les mises à jour, face aux attentes de l'organisme certificateur (DPMC) et de la profession, sont quasi instantanées et complètent à ce titre, la veille technologique et technique nécessaire à l'évolution de notre dispositif.

Notre système d'évaluation permanente des stagiaires en cours de formation nous permet de mesurer, à chaque échéance modulaire, l'impact de nos méthodes d'apprentissage et d'utiliser, le cas échéant, des outils de remédiation.

Au-delà du document de certification de qualification professionnelle établi pour toute réussite aux épreuves certificatives par le DPMC, une attestation de formation détaillée est délivrée à toute personne ayant suivi le cursus proposé par l'IMSAT.

1/ Suivi des stagiaires :

- Un référent pédagogique est désigné pour l'action de formation. Ce référent tente d'évaluer les acquis des stagiaires tout au long de leur formation.
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque module de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi sur la base de la fréquence des questionnaires Région (sorti de formation, 6 mois et 1 an).
- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées en fin de formation (enquête de satisfaction) et retours postérieurs des anciens stagiaires.

Sans oublier le retour des entreprises ayant placé leur(s) salarié(s) en formation ainsi que les financeurs et les prescripteurs.

- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : listing entreprises mis à disposition, contacts réseau.

2/ Processus de certification :

En cours de formation, à environ 2.5 semaines, l'organisme certificateur DPMC vient sur les lieux de la formation (OF) afin d'exercer une EA conjointement avec l'OF agréé.

Les stagiaires sont évalués sur leurs déplacements sur corde, l'équipement et le matelotage ainsi que les connaissances générales. Cela est croisé avec le bilan individuel intermédiaire de formation. L'auditeur peut également procéder par échantillonnage après transmission des données de l'OF au DPMC. Cette EA permet des actions de remédiation envers des personnes encore trop « justes » pour la validation.

En fin de formation, le DPMC revient effectuer une évaluation finale basé sur un QCM pour la partie théorique, une épreuve de sauvetage et une situation de chantier avec plusieurs consignes et tâches à prendre en compte. Le DPMC peut effectuer sa délibération du Jury en présence éventuelle de l'organisme de formation agréé.

Coût de la formation

Un devis nominatif vous sera adressé sur demande : contact@imsat.fr ou 04.94.75.24.15

M31_Prog_formationCQP Cordiste_V5.docx 7

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

- **Organisme référencé DATADOCK**
- **Label PVE (Région PACA)**
- **QUALIOPI en cours**
- **Organisme référencé CONSTRUCTYS**
- **Agrément DPMC/AB Certification**
- **Membre Jury et Commission DPMC**
- **Adhérent COPALME**

Les indicateurs de résultat :

Taux de satisfaction : 99% des stagiaires Cordiste et Technicien Cordiste (année 2019)

Taux de rupture en cours de formation 0 % (en 2019)

Taux de réussite : 96.3 % (sur cordiste et technicien cordiste en 2019)

Taux d'insertion professionnelle : en 90 % (à 3 mois)

Renseignements complémentaires & Contacts

www.imsat.fr
www.dpmc.eu
www.sfeth.fr

Personne à contacter : Pierre Nasr
Tel : 06 08 32 48 12
Mail : p.nasr@upv.org

Date de mise à jour du présent programme de formation :

15 05 2020